



HAL
open science

**“ Dieu permit que le Roy allast, vist, vinqvist ”
Réflexions sur l’usage politique d’une imitation de César
par Henri de Rohan**

Adrien Aracil

► **To cite this version:**

Adrien Aracil. “ Dieu permit que le Roy allast, vist, vinqvist ” Réflexions sur l’usage politique d’une imitation de César par Henri de Rohan. *Littératures classiques*, 2020, 101, pp.107-117. hal-03969545

HAL Id: hal-03969545

<https://hal.science/hal-03969545v1>

Submitted on 2 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Dieu permit que le Roy allast, vist, vinquist »

Réflexions sur l'usage politique d'une imitation de César par Henri de Rohan (années 1610-1630)

Il n'est pas étonnant que le duc de Rohan, chef du parti huguenot, organisation politico-militaire qui se donne pour but la défense des intérêts des Églises réformées en France, pendant les soulèvements protestants des années 1620¹ ait eu recours à l'écrit. Cela est habituel dans la culture politique du début de l'époque moderne². Ce qui retient l'attention, c'est la masse de documents produits par ce « huguenot de plume et d'épée » (P. et S. Deyon). Il est en effet l'auteur de nombreux écrits, largement diffusés sous forme manuscrite et imprimée, si l'on en croit la masse conservée dans les fonds d'archives : discours politiques, manifestes à vocation polémique et apologétique, et surtout des *Mémoires* qui relatent son action entre 1610 et 1629³.

Dans la lignée des travaux de Christian Jouhaud, les historiens prennent de plus en plus conscience du caractère indissociable de l'agir et de l'écrire politiques dans la France du premier XVII^e siècle. Les écrits permettent de prolonger l'affrontement non seulement en fournissant un réservoir d'arguments à mobiliser, mais aussi en proposant un récit du conflit qui se distingue de celui du roi et qui légitime l'affrontement⁴. Les *Mémoires* de Rohan, construits selon une alternance entre considérations sur la défaite des huguenots et récits de manœuvres militaires, ne semblent pas, à cet égard, occuper une place spécifique dans la masse des entreprises mémorialistes de son temps. Toutefois, cet ouvrage

-
- ¹ Sur Rohan, voir J. A. Clarke, *Huguenot Warrior. The Life and Times of Henri de Rohan, 1579-1638*, La Haye, 1966 ; P. et S. Deyon, *Henri de Rohan, huguenot de plume et d'épée*, Paris, Perrin, 2000 ; J. Dewald, *Status, Power and Identity in Early Modern France. The Rohan Family, 1550-1715*, University Park, The Pennsylvania State University Press, 2015. Sur le parti huguenot au XVII^e siècle, J. H. Valone, *Huguenot Politics, 1601-1622*, Lewinon, The Edwin Meller Press, 1994 ; H. Daussy et M. Greengrass, « La fin des institutions politico-militaires (1598-1629) », dans une histoire politique des réformés français à paraître sous la direction d'Hugues Daussy. Sur les soulèvements protestants des années 1620, M. G. Schybergson, *Le Duc de Rohan et la chute du parti protestant en France*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1880 ; A. D. Lublinskaya, « The Suppression of the Huguenot "State within the State" », *French Absolutism : the Crucial Phase, 1620-1629*, Cambridge, Cambridge University Press, 1968, p. 146-219 ; G. Dubled, « Le duc Henri de Rohan et la révolte des protestants du Midi jusqu'à la paix d'Alès (1617-1629) », *Annales du Midi*, t. 99, n° 177, 1987, p. 53-78 ; J. Hubac, *La Paix d'Alès (27 juin 1629) : la fin du parti huguenot ?*, Paris, Éd. de Paris, 2010 ; P. Cabanel, *Histoire des protestants en France, XVI^e-XXI^e siècle*, Paris, Fayard, 2012, p. 507-538.
 - ² Arlette Jouanna la première a fait de ces écrits justificatifs des sources (*Le Devoir de révolte. La Noblesse française et la gestation de l'État moderne, 1559-1661*, Paris, Fayard, 1989). Pour une analyse politique des écrits des nobles protestants au XVI^e siècle, voir H. Daussy, *Les Huguenots et le roi. Le combat politique de Philippe Duplessis-Mornay (1572-1600)*, Genève, Droz, 2002 et *id.*, *Le Parti huguenot. Chronique d'une désillusion (1557-1572)*, Genève, Droz, 2014.
 - ³ Diffusés sans doute sous forme manuscrite dans un premier temps, ils sont publiés pour la première fois au lendemain de la mort de Louis XIII (H. de Rohan, *Les Mémoires du duc de Rohan*, Leyde, Iacob Vieltmann, 1644) ; ils connaissent dès 1646 une édition plus complète, qui comprend en annexe ses discours politiques et d'autres documents (H. de Rohan, *Mémoires du duc de Rohan, sur les choses advenues en France depuis la mort de Henry le Grand, jusques à la paix faite avec les Reformez au mois de Juin 1629...*, s. l. [Leyde, Elzevier], 1646), elle-même plusieurs fois rééditée. Nous utilisons ici l'édition de 1822 dans la « Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France » (H. de Rohan, *Mémoires du duc de Rohan...*, t. XVIII, éd. C.-B. Petitot, Paris, Foucault, 1822).
 - ⁴ C. Jouhaud, « Le duc et l'archevêque. L'action politique au temps de Richelieu », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 41^e année, n° 5, sept-oct. 1986, p. 1017-1039 ; É. Méchoulan, *Le Livre avalé. La Littérature entre mémoire et culture*, Montréal, Presses Universitaires de Montréal, 2004 ; M. Lemoine, *La Faveur et la gloire. Le Maréchal de Bassompierre mémorialiste*, Paris, PUPS, 2012. Pour le XVI^e siècle et sur un corpus différent, voir T. Debbagi-Baranova, *À coups de libelles. Une culture politique au temps des guerres de religion (1562-1598)*, Genève, Droz, 2012.

semble avoir eu une valeur politique particulière à l'époque, ce dont témoigne sa diffusion massive au XVII^e siècle, y compris après la mort de Rohan, et l'importance accordée par le duc lui-même à cet écrit. Il s'agit d'un texte dont la diffusion a commencé au plus fort des tensions politiques, ce qui porte à croire qu'il s'inscrit pleinement dans la stratégie politico-militaire de Rohan : celui-ci a en effet été rédigé en deux temps, d'abord en 1626, alors que les affrontements politico-religieux reprennent un an plus tard, puis en 1630-1631⁵.

Pour comprendre l'intérêt, positif ou négatif, suscité par les *Mémoires*, nous nous proposons d'étudier ce texte au prisme de la médiation qu'il offre de la littérature politique antique. La forme singulière de cet écrit, au style dépouillé et aride, pourrait par exemple s'expliquer par une volonté du duc de l'inscrire dans le genre des commentaires, genre antique remis au goût du jour et théorisé au XVI^e siècle dont la pratique est naturelle chez les hommes de guerre souhaitant faire le récit de leurs actions passées⁶. Cela serait d'autant plus crédible que Jonathan Dewald a récemment souligné le goût de Rohan pour la littérature antique, en particulier politique : ayant reçu, sous l'influence de sa mère Catherine de Parthenay, une éducation marquée par le néo-platonisme, il a été mis en contact avec les sources antiques, que ce soit par une lecture personnelle, sans doute en traduction, de Plutarque et César⁷, ou par le biais du cercle de ses intimes, qui, selon Dewald, ont en commun de bénéficier d'une formation classique solide⁸. L'intérêt du duc pour ces écrits le pousse même à rédiger, pendant son exil en Italie, *Le Parfait Capitaine*, lecture suivie des *Commentaires* de César qui se propose de brosser le portrait du chef de guerre idéal⁹. Dewald voit ainsi dans le style des *Mémoires* une volonté de rappeler César pour donner au texte une tonalité antique¹⁰. À l'image d'un Blaise de Monluc, Rohan aurait alors considéré César comme un horizon littéraire, la médiation des écrits de celui-ci résidant alors dans la reprise d'un genre.

Mais la similarité est poussée très loin : comme dans le cas de César, les *Mémoires* semblent avoir été constitués par l'agrégation de divers textes, ayant circulé pendant les conflits et relatant les actions militaires du duc, mais qui ne sont pas de sa main. L'ouvrage serait dès lors une compilation de relations militaires, reliées entre elles par des transitions et agencées pour les besoins de la compréhension du lecteur, ce qui correspond, non plus seulement à une obéissance aux règles d'un genre, mais au processus de construction du texte employé par César lui-même¹¹. On pourrait aller plus loin : la tonalité et le style particuliers de ce texte écrit à la troisième personne du singulier s'expliqueraient par le fait que Rohan procède à une véritable imitation du style littéraire de César, ce qui ferait des *Mémoires* une réécriture des *Commentaires sur la guerre des Gaules*.

Si la figure de César est largement convoquée au début de l'époque moderne, elle est plus fréquemment considérée comme un objet de réflexion politico-littéraire¹². Rohan est du reste lui-même victime du lieu commun qui consiste à

5 A. Aracil, « Les soulèvements protestants des années 1610-1620 : une relecture des *Mémoires* du duc de Rohan », dans M. A. García Garrido, R. G. Sumillera et J. L. Martínez-Dueñas, (éd.), *Resistance and practices of rebellion at the age of Reformation (16th-18th centuries)*, Madrid, Complutense, 2019, p. 119-134.

6 B. Méniel, « César écrivain, d'après les lecteurs de la Renaissance », *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes* [désormais *CRMH*], 13 spécial, 2006, p. 205-211.

7 J. Dewald, *Status, Power and Identity in Early Modern France*, op. cit., p. 39-43. On ne dispose pas d'informations sur les traductions utilisées ; pour Plutarque, il s'agit sans doute de celle d'Amyot, la plus courante à l'époque.

8 *Ibid.*, p. 184-194.

9 H. de Rohan, *Le Parfait capitaine, autrement l'Abrégé des guerres de Gaule des Commentaires de César... Suivy... d'un traité particulier de la guerre*, Paris, J. Houzé, 1636.

10 J. Dewald, « Writing Failure : Self-Depiction and Aristocratic Power in Seventeenth-Century France », dans C. Sittig et C. Wieland (dir.), *Die "Kunst des Adels" in der Frühen Neuzeit*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2018, p. 23-37.

11 F. Bérard, « Les *Commentaires* de César : autobiographie, mémoires ou histoire ? », dans M.-F. Baslez, P. Hoffmann et L. Pernot (éd.), *L'Invention de l'autobiographie d'Hésiode à saint Augustin, Actes du deuxième colloque de l'Équipe de recherche sur l'hellénisme post-classique*, Paris, Presses de l'ENS, 1993, p. 85-96 ; A. Aracil, « Les soulèvements protestants des années 1610-1620 », art. cit.

12 Sur cette question, voir *Caesarodunum*, n° 20 bis (« Présence de César, Hommage au doyen Michel Rambaud »), 1985 ; et *CRMH*, 13 spécial et 14 spécial (« La Figure de César au Moyen Âge et à la Renaissance ») 2006 et 2007.

comparer toute figure politique ambitieuse et menaçant l'ordre social au dictateur romain : on assiste au milieu des années 1620 à une multiplication des portraits de Rohan en César, dans le but de discréditer son entreprise de révolte contre le pouvoir royal ; il est même présenté par ses coreligionnaires loyalistes comme une figure tyrannique, usant de l'intérêt général à son propre profit, et guidé par ses passions¹³. Rohan lui-même renvoie à cet imaginaire quand il écrit en 1629 la phrase qui sert de titre à cette contribution, dans une formule destinée à montrer la violence de la guerre menée par le roi¹⁴. La démarche de Rohan, lorsqu'il imite César, pourrait donc correspondre à une volonté de se réapproprier la figure du conquérant des Gaules et, ce faisant, d'améliorer son image politique. Mais il y a une différence de nature entre cette reprise des poncifs plutarquiens et suétoniens et l'entreprise menée dans les *Mémoires*. En imitant la démarche, mais également le style de César, le duc transforme son écrit en médiation à part entière, qui revivifie l'actualité de César en tant qu'auteur en faisant de lui un modèle d'écriture. Selon nous, cette volonté de contraindre son écriture et ce biais littéraire transforment considérablement la portée et l'interprétation de son écrit. En cherchant à contrer l'image négative des loyalistes, il postule l'existence d'une énonciation césarienne qui correspondrait à une image politique qu'il souhaite adopter. En étudiant les écrits de Rohan dans leur dimension proprement textuelle, et plus précisément en tant que médiation, il nous paraît donc possible d'en dégager une nouvelle portée politique. On se demandera alors pour quelle raison cette réappropriation politique a dû passer par la médiation, et quelles furent ses finalités et sa réception.

Enjeux et usages d'une imitation : l'écrit, reflet d'une politique transgressive

En imitant le style de César, Rohan s'approprie la stratégie d'écriture césarienne. Celle-ci peut se définir comme une alliance entre, d'une part, réalisme et précision dans la description des événements et, d'autre part, dissimulation par omission volontaire et réagencement chronologique et narratif du récit qui permet à l'auteur d'orienter la lecture de l'histoire¹⁵. En réutilisant ces procédés, Rohan cherche donc avant toute chose à proposer une lecture de l'histoire, destinée à mettre en évidence l'enchaînement d'événements qui ont conduit à la chute du parti huguenot, et renforcée par l'aspect rationnel que de telles pratiques d'écriture confèrent à la démonstration. L'emploi de la troisième personne et l'effet de distanciation produit par l'apparence réaliste de sa restitution des événements, donnent aux mémoires l'aspect d'une construction rationnelle, fondée sur le désir de dévoiler, en mettant en évidence leur succession, les événements et les erreurs qui ont conduit à l'effondrement du parti sous le poids de ses divisions.

Pour mettre cela en évidence, Rohan fait le récit détaillé, à large échelle, de l'enchaînement gigantesque de tous les événements, d'importance en apparence variable, qui ont conduit à l'affaiblissement et à la chute du parti protestant. Le style des commentaires césariens s'y prête particulièrement, puisqu'ils sont censés offrir à l'auteur une position distanciée qui lui permet de juger du rôle de chacun des événements. Cette dimension interprétative se retrouve, à petite échelle, dans la construction même des phrases : en apparence laborieuse, celle-ci se donne en fait pour but d'imiter au plus près le style de César. Pour Michel Rambaud, César multiplie les incises dans ses phrases pour donner l'impression

13 C'est le cas chez J. de Bouffart-Madiane, *Mémoires sur les guerres civiles du duc de Rohan, 1610-1629*, éd. C. Pradel, Albi, Société des sciences et belles-lettres du Tarn, 1898, p. 75-76, chez A. de Rulman, *Chronique secrète de Nîmes et du Languedoc au XVII^e siècle* [1626], éd. P. Chareyre, Nîmes, C. Lacour, 1990, p. 58-60, et chez le marquis de La Case, BnF, ms. fr 15823, « Verbal de Monsieur le Marquis de la Case sur les affaires de Montauban et mouvemens de 1625 », f^o 38r^o.

14 H. de Rohan, « Apologie du Duc de Rohan sur les derniers troubles de la France, à cause de la Religion [1629] », dans *Discours politiques du duc de Rohan, faits en divers temps sur les affaires qui se passoient, cy-devant non imprimez*, s. l., 1646, p. 109.

15 M. Rambaud, *L'Art de la déformation historique dans les Commentaires de César*, Paris, Les Belles Lettres, 2^e éd. 1966, p. 23-43, 98-132.

d'une relation de conséquence entre les différentes actions évoquées¹⁶. Le style se met ici au service d'une démonstration politique, puisque la construction des phrases supplée aux arguments pour gagner l'assentiment du lecteur et lui imposer une lecture des événements. Un exemple parmi d'autres : à proximité de la fin de la dernière guerre, Rohan tente d'inciter les villes qui le soutiennent à refuser une paix particulière et à militer pour une paix générale ; pour cela, il envoie à Sauve un messager, Randon, qui se heurte aux élites de la ville.

Les partisans du Roi continuent leurs menées dans la province ; mais surtout on entreprend avec ardeur le dessein de Sauve, où Randon était arrivé avec les quatre cents soldats, les mal affectionnés, pour faire crier le peuple, le surchargent de logements, témoignent du mécontentement de la personne de Randon, comme n'étant de qualité de leur commander, et par là tâchent de montrer que le duc de Rohan les méprisoit. Et quand il voulut, suivant son ordre, mêler ses soldats avec les habitans pour faire la garde partout, ils ne le voulurent permettre au château, faisant sonner haut leurs privilèges, à quoi un peuple se laisse facilement emporter.¹⁷

L'utilisation d'une proposition subordonnée relative pour parler de l'arrivée de Randon permet à Rohan de ne pas entrer dans le détail de ce qu'il voulait faire de ces soldats ; la tournure de la phrase incite en revanche à s'interroger sur les partisans du roi, dont, derrière le flou syntaxique et lexical (tournure impersonnelle, manque de précision du terme *dessein*), l'action et les motivations sont discréditées. Il se sert de la construction de la phrase soit pour diminuer la valeur de leurs arguments (présentés en incises, de façon ramassée et brutale du fait de la multiplication de propositions juxtaposées et de la rupture de construction) soit pour mettre en évidence la perfidie de leur plan (présent de vérité générale qui montre l'aspect calculateur de leur action mais qui anticipe également l'interprétation du lecteur). La construction de ces deux longues phrases lui permet de cibler des responsables (les consuls de la ville) et leurs motivations, en restreignant la marge accordée au lecteur pour s'interroger sur la pertinence de ces arguments.

Ainsi, Rohan maîtrise et imite bel et bien la langue césarienne pour présenter un portrait biaisé de sa propre action politique. Mais il y a plus. Hélène Merlin-Kajman rappelle la façon dont la langue du XVII^e siècle relève d'un pari : celui que le langage est « immédiatement social », dans le sens où il construit toujours un « univers où les hommes ne sont pas seuls¹⁸ ». Ainsi, elle propose d'envisager le recours au langage au XVII^e siècle comme ayant toujours une visée politique : le langage doit dire la construction sociale, et il est toujours adossé à une conception du corps politique, qui est alors appelé à être. C'est ainsi qu'il faut lire la description par Rohan de ses menées militaires dans le Languedoc, où il oppose un peuple des villes uni, guidé par sa foi, qui le soutiendrait face à des élites urbaines obsédées par leur ambition et par leur intérêt personnel. Peu après le passage cité plus haut, Rohan raconte comment son arrivée à Sauve et sa prise de parole devant le peuple ont renversé le cours des événements :

Étant arrivé, et ayant assemblé le conseil général, il leur fait entendre le délai de quatre jours qu'il a obtenu pour faire venir l'assemblée générale ; qu'il espère obtenir une bonne paix, pourvu qu'on demeure bien unis, et qu'on prenne de la confiance les uns des autres ; qu'on ne combat depuis huit ans que pour la conservation de la religion et de leurs privilèges, dont il est aussi jaloux qu'eux ; mais qu'il désire savoir s'ils le reconnoissent encore pour leur général, et en cette qualité lui veulent obéir : sur quoi tout le peuple cria qu'ils vouloient lui obéir. Il reprit la parole, et leur dit qu'il vouloit aller au château [...].¹⁹

De tels passages, répétés inlassablement au fil du récit, donnent l'image d'un peuple huguenot homogène et uni dans le service de la Cause, à une époque où, justement, rien n'est moins vrai. Nombreuses sont les villes, autrefois piliers de

16 *Ibid.*, p. 32-35.

17 H. de Rohan, *Mémoires...*, op. cit., éd. 1822, p. 434.

18 R. Barthes, *Le Degré zéro de l'écriture* [1953], dans *Œuvres complètes*, t. I, Paris, Seuil, 1993-1995, p. 163-164, cité par H. Merlin-Kajman, *La Langue est-elle fasciste ? Langue, pouvoir, enseignement*, Paris, Seuil, 2003, p. 18, n. 26.

19 H. de Rohan, *Mémoires...*, op. cit., éd. 1822, p. 438-439.

l'appareil militaire protestant, qui ont fait défection à la fin des années 1620 ; le croissant huguenot²⁰, miné par les missions intérieures, est largement hétérogène, sur les plans confessionnel, politique ou démographique²¹. L'écriture vise alors à dépeindre un ordre social au sein duquel les protestants peuvent encore exister en tant que groupe politique autonome, à une époque où cela n'est plus évident dans les faits.

Or cette volonté nous en dit davantage sur l'enjeu de l'écriture de Rohan. En s'exprimant à la troisième personne, Rohan prend de la distance avec son propre propos, sépare l'action de sa personne du sujet de l'énonciation, qui est désormais un narrateur extérieur, qu'on suppose plus susceptible d'instaurer une certaine distance vis-à-vis des événements, et d'en proposer une analyse rationnelle. Mais, ce faisant, Rohan adopte une énonciation alternative pour dire l'histoire. À un moment où se bâtit une conception de l'histoire qui fonctionne selon le registre épideictique et place l'historien en position d'historiographe, auteur d'histoire au service de son roi²², Rohan s'inscrit en opposition, en proposant un discours dont l'énonciateur est inconnu, mais surtout qui s'octroie de grandes libertés critiques : il égratigne ainsi largement l'image du roi, en évoquant à plusieurs reprises les clauses des traités de paix octroyés aux huguenots au terme des diverses assemblées et négociations que connaît la période²³, ce qui lui permet de s'approprier des documents officiels, issus de l'écriture royale, en leur ôtant leur dimension sacrée, puisqu'il les glose, les offre à la critique de son lecteur et met en lumière leur inanité, le roi ayant bafoué ses propres promesses.

L'usage de la médiation césarienne par Rohan prend donc tout son sens si on la relit au prisme de ce qu'elle permet de dire du corps politique. La source gagne alors un peu plus d'épaisseur : non seulement elle raconte les actions de Rohan, mais elle permet de les inclure dans un lieu différent, en quelque sorte alternatif, où sa culture politique du pouvoir partagé peut s'exprimer de façon pleinement légitime. L'imitation se fait transgressive parce qu'elle permet à Rohan d'adopter un langage qui dit autre chose que ce que dit le roi. Par l'écriture, Rohan applique cette « folle liberté²⁴ » qu'il a revendiquée toute sa vie dans le corps politique par ses actions.

Une politique transgressive reflet d'un écrit : discréditer l'imitation

Ni la mémoire protestante, ni les lecteurs postérieurs de Rohan n'ont retenu cette énonciation césarienne dont il essaie de faire sa marque. Certes, un texte rédigé après sa mort, et étudié par Jonathan Dewald, le présente comme un soldat stoïcien, qui provoque sa mort au combat face au refus de son roi de continuer à le laisser servir l'État²⁵. Mais ce texte est ambigu : si c'est lui qui nous apprend que Rohan aime lire Plutarque, il souligne que le duc appréciait tout particulièrement les portraits de César et Alcibiade²⁶ ; or Alcibiade est un personnage négatif, présenté par Plutarque comme prêt à toutes les manœuvres pour assouvir son ambition. Si le goût de Rohan pour l'Antiquité est mentionné, ce n'est donc que parce qu'il est suspect : son attrait pour le conquérant des Gaules révélerait sa fascination malsaine pour le personnage, et son ambition de s'élever au mépris de l'État. Opérer une médiation des écrits de César semble donc problématique, car elle signifierait la corruption de celui qui l'accomplit.

20 Tel est le nom donné classiquement à la zone du royaume de France où la diffusion du protestantisme a été la plus forte au XVI^e siècle, et qui s'étend globalement de La Rochelle au Dauphiné, en passant par le Languedoc et les Cévennes.

21 Ph. Benedict, *The Faith and Fortune of France's Huguenots, 1600-85*, Aldershot, Ashgate, 2001.

22 Ch. Jouhaud, *Les Pouvoirs de la Littérature. Histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, 2000, chap. IV.

23 Par exemple, pour la paix de Montpellier (1622), voir H. de Rohan, *Mémoires...*, *op. cit.*, éd. 1822, p. 231-232.

24 J.-M. Constant, *La Folle liberté des baroques (1600-1661)*, Paris, Perrin, 2007.

25 J. Dewald, *Status, Power and Identity in Early Modern France*, *op. cit.*, p. 80. Il s'agit de « La vie de Henri de Rohan », BnF, ms. fr. 4107, f. 3.

26 J. Dewald, *Status, Power and Identity in Early Modern France*, *op. cit.*, p. 42.

Or, selon nous, le fait que ce lien soit établi par la postérité relève directement d'une entreprise de désamorçage de l'écriture rohaniste dans son ensemble. Pour le démontrer, on peut se pencher sur la réception d'autres ouvrages de Rohan, publiés, contrairement aux *Mémoires*, de son vivant, comme *Le Parfaict Capitaine*, déjà évoqué, ou son fameux traité de géopolitique *De l'intérêt des princes et États de la Chrestienté*²⁷. En 1638, année de la mort de Rohan, les deux textes font l'objet d'une édition dans un même volume²⁸ ; ils sont alors accompagnés d'une préface, absente des premières éditions, et qui a été reprise dans l'édition de 1639 du seul *De l'intérêt des princes*²⁹. Non signée, elle est généralement attribuée à Jean de Silhon, qui fait partie du groupe de philosophes proches de Richelieu employés à l'élaboration d'un système de pensée légitimant l'aspect exceptionnel du pouvoir du cardinal³⁰. Que la préface ait été rédigée par un tel personnage ne laisse aucun doute sur le véritable but de cet appendice : il s'inscrit dans une stratégie de dégradation de l'écriture rohaniste.

Dans ce texte très long, après avoir indiqué vouloir dire « un mot de [lui] mesme », Silhon souligne qu'il a toujours refusé, pour parler de Rohan, de recourir à des « memoires », mais qu'il souhaite livrer « la seule verité autant [qu'il l'a] cognüe³¹ ». Dès lors, il affirme qu'il est tout à fait loisible à celui qui le souhaiterait de l'interpeller pour le corriger³². Se rendre ainsi disponible lui permet de se poser en tant qu'auteur et énonciateur du portrait. Mais, ce faisant, il propose une démarche complètement opposée au mode d'écriture rohaniste, non seulement des *Mémoires*, mais aussi de ses deux autres ouvrages, qui justement repose sur l'imitation et sur la rupture du lien entre le sujet de l'énonciation et l'énonciateur. Le commentaire suivi de César dans le *Parfaict Capitaine* et le ton docte de *De l'intérêt des princes* avaient le même but que les *Mémoires* : s'abriter derrière un texte ou une vérité philosophique, coller et agencer des passages d'autres auteurs pour proposer des sources alternatives de connaissances et d'autorité pour remettre en cause la prétention du roi à l'autorité absolue. Mais une telle approche vient s'opposer directement au contexte littéraire de son époque : dans le contexte de l'institutionnalisation de la langue, ceux qui produisent des écrits ont en effet de plus en plus tendance à se penser comme des écrivains³³. Hélène Merlin-Kajman met en évidence la façon dont la revendication d'un pouvoir absolu du roi sur les affaires politiques se construit en parallèle de l'émergence d'une prétention de l'écrivain à détenir la souveraineté sur son propre langage. Cet absolutisme sur la langue se déploie dans le pouvoir de l'énonciation : l'écrivain, qui se pose comme maître de l'écriture, détient tout le pouvoir de l'énonciation, c'est-à-dire qu'il ne fait dire à son texte que ce qu'il souhaite³⁴. Il nous semble que le but du préfacier est précisément de tirer l'écrit de Rohan dans le sens inverse. Chez Rohan, l'auteur, qui s'est mis volontairement à l'écart de l'énonciation en laissant le narrateur césarien parler à sa place, devient incapable de défendre la justesse de son propos et de se présenter devant des juges. Offert au public, son écrit devient public³⁵.

C'est sur ces fondements que se bâtit l'entreprise de dégradation de l'écriture rohaniste opérée par Silhon. Passons sur le jeu de silences et de non-dits qui raillent les capacités militaires de Rohan et lui dénie sa légitimité à s'exprimer sur de tels sujets ; l'autre cible de l'attaque est l'attrait de Rohan pour l'Antiquité et, à travers cela, la médiation antique.

27 Publié pour la première fois en 1637 anonymement, mais rédigé entre 1630 et 1634 (H. de Rohan, *De l'intérêt des princes et États de la Chrétienté*, éd. C. Lazzeri, Paris, PUF, 1995, p. 153-154).

28 H. de Rohan, *Le Parfaict Capitaine...*, Paris, A. Courbé, 1638.

29 H. de Rohan, *De l'intérêt des Princes et États de la Chrestienté*, Paris, s. e., 1639.

30 Ch. Nadeau, « Obéissance et intérêt dans la politique de Jean de Silhon », *Corpus. Revue de Philosophie*, n° 42, 2002, p. 21-60. Pour l'attribution de cette préface, nous suivons Nadeau qui l'inclut dans sa bibliographie des œuvres de Silhon (*ibid.*, p. 147).

31 J. de Silhon, préface à H. de Rohan, *De l'intérêt des Princes...*, *op. cit.*, p. 101.

32 *Ibid.*, p. 103.

33 Voir Ch. Jouhaud, *Les Pouvoirs de la Littérature*, *op. cit.* ; et H. Merlin-Kajman, *L'Excentricité académique. Littérature, institution, société*, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

34 H. Merlin-Kajman, *ibid.*, p. 105-109 (voir aussi Ch. Jouhaud, *Les Pouvoirs de la Littérature*, *op. cit.*, chap. V).

35 *Ibid.*, p. 86-89.

En abondant dans le sens de Rohan, Silhon établit en premier lieu un lien entre référence à l'Antiquité et pouvoir partagé. Mais celui-ci lui permet d'attaquer l'imitation de l'Antiquité. Pour Silhon, toutes les figures de son temps qui ont menacé le corps politique ont en réalité agi par imitation des hommes de l'Antiquité. Or celle-ci est montrée comme dangereuse et rétrograde : alors qu'à Rome, les grands soldats étaient aussi des hommes politiques, en Espagne, la tendance aurait été de séparer hommes d'armes (noblesse d'épée) et hommes de loi, seuls en charge du gouvernement (robins). Significativement, les États choisis pour illustrer une conservation du mode romain de gouvernement – l'empire ottoman et l'Espagne – sont les contre-modèles absolus de l'Espagne du début de l'époque moderne :

Chez les Turcs, celui qui est le Chef des armes, l'est aussi de la Justice, et cette double fonction s'assemble et unit en la dignité de Grand Vizir, comme tout le monde sait. En Espagne le Conseil d'Etat, n'est presque composé que de gens d'Espee ou d'Eglise, et il y en a fort peu de ceux que nous appelons robe longue.³⁶

Quant aux hommes de guerre français qui auraient voulu suivre un chemin similaire, l'exemple choisi est particulièrement éloquent : il s'agit du chef du parti protestant au XVI^e siècle, l'amiral de Coligny. Il explique alors que celui-ci aimait à se comparer à César :

Il se glorifioit quelques jours avant sa mort, qu'il avoit cet avantage sur Alexandre et sur Cesar, de trouver apres la perte de quatre batailles posseder le Roy à qui il avoit tant fait de peine, & et regner dans le Cabinet, sur ceux qui l'avoient si maltraité à la campagne.³⁷

Face à un tel tableau, l'intention manifeste qu'a Rohan de s'inscrire dans la continuité de l'Antiquité ne peut qu'être suspecte. Écrire comme un Romain, adopter l'élocution d'un Romain signifierait être resté sous l'influence d'un modèle politique dépassé, mais aussi dangereux pour l'État. Face à cela, Silhon se pose d'ailleurs en locuteur résolument moderne : il manie une élocution nouvelle, plus libre, plus absolue, qui laisse place à l'ironie ou au jeu d'énonciation, qui ressort d'autant plus qu'elle contraste avec le silence de Rohan³⁸.

La critique de Silhon se fonde donc sur un double principe : mise en avant des vices inhérents à l'imitation de l'Antiquité et de son aspect tendancieux, et virtuosité de l'écriture et du jeu d'énonciation qui s'opposent à la maladresse scripturaire de Rohan. Réduit au silence, l'énonciateur rohanien ne peut rivaliser face à la dégradation progressive de son écrit : les modèles du duc deviennent les paravents d'un rebelle qui veut légitimer sa désobéissance, et son silence est dévoilé comme relevant d'une stratégie, qui use de la médiation à des fins sinon criminelles, du moins susceptibles de troubler l'ordre social. Comme le lecteur informé, le *capitaine véritablement parfait* est celui qui saura prendre de la distance face aux dissimulations de l'écriture de Rohan, et donc à tout ce qu'elle contient de rebelle.

* * *

L'« échec de l'écriture³⁹ » de Rohan est donc bien le fruit d'une entreprise politique, qui neutralise et remet en cause les fondements d'une parole perçue comme transgressive. Une telle analyse nous garde de la tentation de limiter l'usage de la littérature en politique à un divertissement⁴⁰ ou à une tactique de dissimulation d'une pensée hétérodoxe ; le monde politique alternatif de Rohan, au sein duquel il se présente comme conseiller et contre-pouvoir dans une

36 J. de Silhon, préface à H. de Rohan, *De l'intérêt des Princes...*, *op. cit.*, p. 47.

37 *Ibid.*, p. 48.

38 H. Merlin-Kajman, *L'Excentricité académique*, *op. cit.*, p. 59-60.

39 J. Dewald, « Writing Failure », *art. cit.*

40 Comme le rappelle É. Méchoulan, « Action, faction, fiction. Le cas des frères Campion », dans M. Stefanovska et A. Paschoud (dir.), *Littérature et politique. Factions et dissidences de la Ligue à la Fronde*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 173-187.

monarchie partagée est parfaitement compris et attaqué comme tel par ses adversaires. Cette réception contribue enfin à construire la médiation césarienne : si l'imitation de Rohan joue encore sur l'ambiguïté d'une référence qui oscille, comme au XVI^e siècle, entre exaltation de la liberté de César et critique de son *hubris*⁴¹, elle devient par l'action du préfacier unanimement péjorative. La disparition de la référence à César n'est donc pas seulement due à un « tarissement⁴² » : comme Rohan en témoigne, elle est aussi l'histoire d'une clarification, qui fut bel et bien, dans la France de l'âge baroque, affaire d'État.

Adrien Aracil
Sorbonne Université
Centre Roland Mousnier

41 Voir les contributions de *CRMH*, *op. cit.*

42 M. Martin, « Les *Vies parallèles* de César à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle », *CRMH*, 14 spécial, *op. cit.*, p. 57-70, ici p. 66.